Concours de policier municipal TESTEZ VOS CONNAISSANCES

Droit public

- Les questions sont posées de différentes manières pour obliger le candidat à changer de méthode de raisonnement.
- Répondez aux questions en cochant La ou les bonne (s) réponse (s) en un temps donné: 1heure.
- Reportez vous au corrigé pour connaître votre score

1.	La décentralisation consiste à :
	 □ déléguer des compétences à des fonctionnaires d'Etat □ transférer des compétences à des collectivités territoriales □ administrer depuis Paris
2.	La déconcentration consiste à :
	 □ déléguer des compétences à des fonctionnaires d'Etat □ transférer des compétences à des collectivités territoriales □ administrer depuis Paris
3.	L'administration territoriale c'est :
	☐ l'administration centrale ☐ l'administration décentralisée ☐ l'administration déconcentrée
4.	Le pouvoir hiérarchique se traduit par :
	☐ le pouvoir de notation☐ le pouvoir réglementaire☐ le pouvoir de réformation
5.	Une circonscription administrative c'est :
	 □ une personne de droit public □ une division du territoire national sans personnalité juridique □ une collectivité territoriale

6.	L'arrondissement est :
	 □ une collectivité territoriale □ une circonscription administrative □ une collectivité locale
7.	Une collectivité territoriale dispose nécessairement :
	 □ d'un conseil élu au suffrage universel direct □ d'un conseil et d'un exécutif élus au suffrage universel direct □ d'un exécutif élu au suffrage universel direct
8.	La décentralisation:
	 ☐ implique nécessairement un contrôle de l'Etat ☐ s'oppose catégoriquement à l'existence d'un contrôle de l'Etat ☐ peut supporter un contrôle de l'Etat
9.	La décentralisation fonctionnelle consiste à :
	 □ transférer des compétences spécialisées à un établissement public □ transférer des fonctions à une personne publique □ transférer des compétences à une collectivité territoriale
10.	L'arrêt Labonne a reconnu un pouvoir réglementaire de police :
	□ au Président de la République□ au Chef du Gouvernement□ à chaque ministre
11.	Le Premier ministre peut déléguer son pouvoir réglementaire
	□ au Président de la République□ aux ministres□ aux préfets
12.	La consultation du Conseil d'Etat est obligatoire pour
	☐ les projets de loi ☐ tous les décrets ☐ les ordonnances
13.	Le Conseil économique et social examine :
	□ certains projets de loi □ tous les projets de loi □ certains décrets
14.	Les Conseils restreints sont présidés par :
	☐ le Président de la République☐ le Premier ministre☐ un ministre
15.	Les comités interministériels sont présidés par :
	☐ le Président de la République ☐ le Premier ministre ☐ un ministre

16.	Le Secrétariat général du Gouvernement a été créé sous :
	☐ la IIIe République ☐ la IVe République ☐ la Ve République
17.	Les préfets sont nommés:
	□ par le ministre de l'intérieur □ par le Premier ministre □ en Conseil des ministres
18.	Le préfet de département,
	 □ anime les services déconcentrés de l'Etat dans le département □ coordonne les services déconcentrés de l'Etat dans le département □ dirige les services déconcentrés de l'Etat dans le département
19.	Le préfet,
	 □ est officier de police judiciaire □ exerce le pouvoir de police administrative □ est officier d'état civil
20.	Le préfet est :
	 □ l'unique ordonnateur secondaire du budget de l'Etat dans le département □ l'unique ordonnateur secondaire du budget du département □ l'unique ordonnateur du budget du département
21.	Le nombre de conseillers municipaux varie de
	□ 5 à 55 □ 9 à 69 □ 9 à 99
22.	Le nombre de conseillers « forains » ne peut être supérieur à :
	□ 1/2 □ 1/3 □ 1/4
23.	Le mode de scrutin pour l'élection des conseillers municipaux, dans les communes de plus de 3500 h est :
	□ majoritaire□ proportionnel□ mixte
24.	Le référendum municipal est décidé par :
	□ le maire□ le Conseil municipal□ la population elle-même
25.	Le Conseil municipal se réunit au moins :
	☐ 1 fois par an

	☐ 4 fois par an
26.	Le Conseil municipal ne peut valablement délibérer si :
	☐ la 1/2 de ses membres sont présents ☐ le 1/4 de ses membres sont présents ☐ le 1/3 de ses membres sont présents
27.	Le vote en Conseil municipal se fait en principe :
	□ à main levée ou par assis et debout□ au scrutin secret□ au scrutin public
28.	Le Conseil municipal adopte :
	☐ des délibérations☐ des recommandations☐ des avis
29.	Le maire est élu
	□ par la population□ par le Conseil municipal□ par les adjoints
30.	Le nombre d'adjoints est :
	 □ égal au minimum à 30% de l'effectif légal du Conseil municipal □ égal au maximum à 30% de l'effectif légal du Conseil municipal □ égal à 30% de l'effectif légal du Conseil municipal
31.	Les fonctions de maire sont incompatibles avec
	 ☐ les fonctions de Président du conseil général ☐ le mandat de député européen ☐ le mandat de député
32.	Parmi les pouvoirs que le maire exerce au nom de l'Etat figure :
	 □ la délivrance du permis de construire □ la publication des lois et règlements □ l'établissement des listes électorales
33.	Les conseillers généraux sont élus
	□ à la représentation proportionnelle□ au scrutin majoritaire de liste□ au scrutin majoritaire uninominal
34.	Le renouvellement du Conseil général se fait
	□ par moitié □ par tiers □ intégralement
35.	Les conseillers généraux sont élus pour
	☐ 4 ans ☐ 5 ans

	□ 6 ans
36.	La commission permanente du Conseil général est élue
	☐ à la proportionnelle ☐ au scrutin majoritaire ☐ selon un scrutin mixte
37.	Les séances du Conseil général peuvent se tenir à huis clos si :
	 □ le Président du Conseil général le décide □ la majorité du Conseil général le décide □ le bureau le décide
38.	Les conseillers régionaux sont élus
	☐ à la proportionnelle ☐ au scrutin majoritaire ☐ selon un scrutin mixte
39.	Le Président du Conseil régional est élu pour :
	☐ 4 ans ☐ 5 ans ☐ 6 ans
40.	Le conseil économique et social régional est composé de membres
	□ nommés □ élus □ tirés au sort
41.	La loi du 19 juillet 1999 a créé :
	□ la communauté urbaine□ la communauté de ville□ la communauté d'agglomération
42.	Le Conseil de Paris agit au nom
	☐ de la commune ☐ du département ☐ de la région
43.	La Corse est
	□ une région□ un département□ une collectivité territoriale «sui généris »
44.	La Guadeloupe est :
	☐ un département d'outre mer ☐ un territoire d'outre mer ☐ une région
45.	Les cours administratives d'appel sont au nombre de :
	□ 5 □ 6

	□ 7
46.	Sont exclus de la compétence des cours administratives d'appel
	 ☐ le contentieux des élections municipales et cantonales ☐ les recours en appréciation de légalité ☐ le contentieux de l'urbanisme
47.	Le Conseil d'Etat a été créé :
	□ sous le consulat□ sous l'empire□ sous la restauration
48.	La Cour des comptes
	☐ juge les ordonnateurs☐ juge les comptables☐ juge les ordonnateurs et les comptables
49	La Cour des comptes relève du Conseil d'Etat
	□ par la voie de l'appel□ par la voie de la cassation□ par la voie de l'appel et de la cassation
50	Les Chambres régionales des comptes ont des activités
	□ uniquement juridictionnelles□ juridictionnelles et administratives□ uniquement administratives